

Note d'information

Le 28 août 2008

L'artérite virale équine, une évolution très favorable



Le comité de suivi de l'artérite virale se félicite de l'évolution favorable de l'épidémie. Le dernier cas de maladie avérée remonte au 5 août, et aucun nouveau foyer n'est à signaler cette semaine. Pour répondre à une demande des éleveurs, le comité de suivi entend préciser ce qui est appelé « foyer d'artérite virale », et souligner l'implication des organisateurs de concours. Des mesures concernant la monte 2008 sont en cours d'élaboration.

Une clarification des termes employés

Le comité de suivi souhaite préciser qu'un foyer n'est considéré comme tel que lorsqu'il y a une manifestation de symptômes de l'artérite virale associé soit à l'isolement du virus sur un échantillon biologique (sperme, écouvillon nasal ou sang) soit à une augmentation significative des anticorps. Il doit également être confirmé qu'il s'agit bien de la souche pathogène « 2007 » .

Une analyse sérologique positive unique ne suffit pas pour parler de foyer. Elle témoigne d'un contact, à un moment donné, avec le virus. Le cheval a fabriqué des anticorps pour se défendre et selon les cas, il a été malade ou pas, plus ou moins récemment.

Pour des raisons de confidentialité, toutes les informations concernant les cas déclarés auprès des Directions des Services Vétérinaires ne peuvent être divulgués. En revanche, dans un souci de clarté et de précision, le récapitulatif décrivant l'évolution des foyers sera mis en ligne à destination du public sur le site du Réseau d'Epidémio-Surveillance des Pathologies Equines : www.respe.net

Une implication des organisateurs et des cavaliers

Un bilan sur le suivi des préconisations du comité de suivi de l'artérite virale par les propriétaires, cavaliers et organisateurs de manifestations hippiques, montre qu'elles semblent bien respectées : vigilance des propriétaires et des cavaliers et vérification des certificats de bonne santé par les organisateurs de concours.

A titre d'exemple :

La grande semaine de Fontainebleau du 25 août au 2 septembre, sur les 500 chevaux engagés le premier week-end, seuls deux certificats n'ont pas été fournis.

La grande semaine de Pompadour du 13 septembre au 16 septembre, des certificats sont demandés pour les finales jeunes chevaux.

La finale de championnat de labour équin des 15 et 16 septembre, dans le Gers, des certificats seront demandés par principe de précaution...

Monte 2008 : des mesures en cours de réflexion

Les textes émanant du ministère de l'agriculture et de la pêche, réglementant l'insémination artificielle équine en 2008, vont intégrer des dépistages de l'artérite virale sur les étalons de toutes races. Cette réglementation devra être appliquée par tous les centres de collecte agréés sous contrôle des Directions des Services Vétérinaires.

En parallèle, les stud-book* des différentes races sont invités à se prononcer sur l'application de mesures similaires pour la monte naturelle, harmonisées sous l'égide de la sous-direction du cheval du ministère de l'agriculture et de la pêche.

**Numéro d'accueil
téléphonique sur l'AVE**

02 33 12 16 15

06 07 71 96 94.